



## Santé publique

### Espérance de vie sans incapacité à 65 ans en 2023 : 12 ans pour les femmes et 10,5 ans pour les hommes

**S**i on fait abstraction de l'épidémie de covid-19, l'espérance de vie tend à augmenter, mais est-ce nécessairement « en bonne santé » ? L'espérance de vie sans incapacité est mesurée annuellement au moyen d'une question posée en face à face, en 2023, auprès d'un échantillon de 22 000 ménages <sup>(1)</sup>.

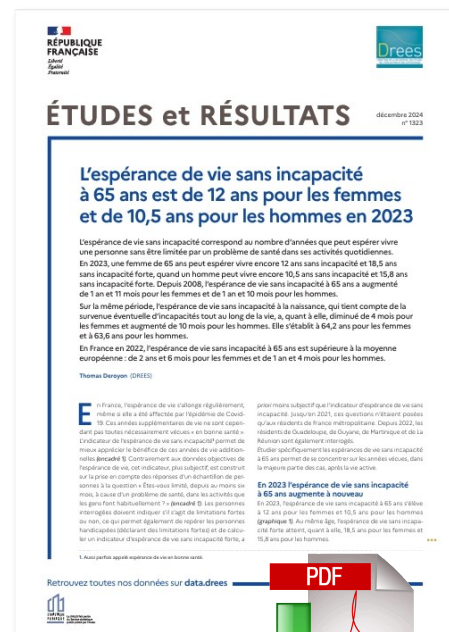
Ainsi, en 2023, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans s'élève à 12 ans pour les femmes et à 10,5 pour les hommes. Bien entendu, il s'agit d'une moyenne ! Entre 2008 et 2023, elle a augmenté de 1 an et 11 mois pour les femmes et de 1 an et 10 mois pour les hommes.

L'espérance de vie sans incapacité peut également se mesurer à la naissance. Pour les femmes, elle est 64,2 ans en 2023, contre 63,6 ans pour les hommes. Depuis 2008, elle a diminué de 4 mois pour les femmes et augmenté de 10 mois pour les hommes.

Les données les plus récentes sur les espérances de vie sans incapacité dans l'ensemble des pays de l'Union européenne portent sur l'année 2022. En France, à 65 ans, cet indicateur est supérieur de 2 ans et 6 mois pour les femmes (5<sup>e</sup> rang au sein de l'Union européenne) et de 1 an et 4 mois pour les hommes (7<sup>e</sup> rang).

Sur le blog de l'Insee, Benoît Ourliac (Drees) avertit que cet indicateur est insuffisant pour « *décrire une réalité sociodémographique complexe : il doit être complété d'autres indicateurs sur l'état de santé et le bien-être de la population* ». Cependant, cet indicateur a l'avantage d'être mesuré tous les ans et de permettre ainsi un suivi dans le temps. En outre, il s'agit d'un indicateur harmonisé au niveau international, ce qui permet d'effectuer des comparaisons selon les pays et de suivre les évolutions au fil des années.

**Sources :** Thomas Deroyon (Drees), « [L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12 ans pour les femmes et de 10,5 ans pour les hommes en 2023](#) », *Études et Résultats* n° 1323 de décembre 2024 (4 pages). Benoît Ourliac (Drees), « [Vivre vieux, vivre mieux : que dit l'espérance de vie sans incapacité ?](#) », *Blog de l'Insee*, 31 décembre 2024.



## Économie

### Nouveau record de créations pour les micro-entreprises

**E**n 2024, en France, dans l'ensemble de l'économie marchande hors secteur agricole, les créations d'entreprises repartent à la hausse, atteignant un nouveau niveau record avec 1 111 200 nouvelles entreprises créées (+ 6 % sur un an). Cette augmentation fait suite à deux années avec peu de variations (- 1 % en 2023 et + 1 % en 2022).

La hausse en 2024 résulte d'une part des entreprises individuelles sous le régime du micro-entrepreneur (716 200 créations, soit + 7 %) et, d'autre part, des sociétés (284 600 créations, soit + 5 %).

Par contre, les créations d'entreprises individuelles classiques (entreprises individuelles hors micro-entreprises) enregistrent une baisse (110 500, soit - 3 %). Pour les micro-entreprises, il s'agit d'un nouveau record de créations ; pour les sociétés, le record remonte à 2022 (293 200 créations).

En 2024, les micro-entreprises sont surtout créées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (101 800), le commerce (93 200), le transport et l'entrepôt (91 800), les activités de services administratifs et de soutien (87 100), les autres services aux ménages (74 600)... Quant aux sociétés, elles aussi sont créées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (48 100), dans le commerce (43 100), mais ensuite dans la construction (35 100). Les entreprises individuelles classiques se retrouvent principalement dans la santé humaine et l'action sociale (28 800).

Au moment de leur création, les entreprises classiques (individuelles ou sociétés, hors micro-entreprises) démarrent avec des salariés plutôt dans les secteurs de la construction (9 %, avec en moyenne 4,6 salariés), de l'hébergement et de la restauration (6,5 %, avec en moyenne 3 salariés).

L'âge moyen des créateurs d'entreprises individuelles est de 35 ans. Ils sont généralement plus âgés dans l'industrie (43 ans en moyenne) et l'hébergement et la restauration (40 ans). En outre, 43 % des créateurs d'entreprises individuelles sont des femmes. La part des hommes est la plus élevée dans la construction (97 %), le transport et l'entrepôt (91 %), ainsi que dans l'information et la communication (73 %).

**Source :** Jules Lejas (Insee), « [Rebond des créations d'entreprises](#) », Insee Première n° 2037 de février 2025 (4 pages).



## À vos agendas

### Le jeudi 20 mars, à Ernée Ehpad : quels modèles pour demain ?

**L**e jeudi 20 mars, de 19 h à 21 h, salle de convivialité, complexe sportif, avenue du Général-de-Gaulle, à Ernée, les élus départementaux de gauche organisent une réunion publique sur le thème « Ehpad : quels modèles pour demain ? », avec Nassim Moussi, architecte spécialisé sur le segment du grand handicap et du vieillissement ; Dominique Monneron, acteur du grand âge, ancien directeur général de la fondation Partage et Vie ; Valentine Trépied, sociologue, spécialiste du vieillissement en Ehpad.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) « *traversent actuellement une période difficile et font face à des contraintes financières importantes. Pourtant, dans un département comme la Mayenne, marqué par le vieillissement de la population, ces établissements continuent d'assurer un rôle essentiel auprès de nos aînés. Afin d'approfondir cette réflexion sur la place et le rôle de ces établissements dans notre département, trois experts partageront leur analyse et leurs propositions sur les modèles de demain* ».

**Renseignements :** tél. 02 43 64 58 30 ; mél. [guillaume.letourneur@lamayenne.fr](mailto:guillaume.letourneur@lamayenne.fr)

#### La pensée hebdomadaire

« La démesure des propos attise les haines, certains y élisent domicile, voire y font carrière. Ils pensent sauver la belle et grande France quand ils ne font que saper l'esprit démocratique. Le mépris est un aveu d'échec. »

Jacques-Yves Bellay, essayiste et romancier, collaborateur de la revue *Esprit*, « La complainte de l'assistanat » (réflexion), *Ouest-France* du 18 septembre 2024.